
Procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 20 juillet 2017

SOMMAIRE

<i>Présidence</i> de monsieur David Kimelfeld, Président	(p. 6)
<i>Désignation</i> d'un secrétaire de séance	(p. 7)
<i>Appel</i> nominal	(p. 7)
<i>Dépôt</i> de pouvoirs pour absence momentanée	(p. 7)
<i>Installation</i> de la Commission permanente	(p. 7)
<i>Intervention</i> sur délégations données aux Vice-Présidents et Conseillers délégués	(p. 7)
<i>Adoption</i> du procès-verbal de la Commission permanente du 13 mai 2017	(p. 7)
N° CP-2017-1688	
Mandat spécial accordé à M. le Conseiller Pierre Hémon pour un déplacement aux Pays-Bas du 12 au 16 juin 2017 - Participation à la conférence cyclable européenne Vélo-city 2017 -	(p. 10)
N° CP-2017-1689	
Compte-rendu des déplacements autorisés - Période du 1er avril au 31 mai 2017 -	(p. 10)
N° CP-2017-1690	
Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terraillon - Acquisition, à titre onéreux, des lots de copropriété n° 461 et 621, situés 4, rue Hélène Boucher et appartenant à M. Dridi -	(p. 12)
N° CP-2017-1691	
Bron - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu en nature de voirie et trottoir public située 23, rue du Parc et appartenant à la copropriété Les Essarts -	(p. 12)
N° CP-2017-1692	
Bron - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu en nature de voirie et trottoir public située rue du Parc et appartenant à la copropriété Les Essarts III -	(p. 12)
N° CP-2017-1693	
Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terraillon - Acquisition, à titre onéreux, des lots de copropriété n° 453 et 603, situés 17, rue Guillemin et appartenant à M. et Mme Choukairi -	(p. 12)
N° CP-2017-1694	
Bron - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située, 43, rue d'Alsace, et appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) Est Métropole habitat (EMH) -	(p. 12)
N° CP-2017-1695	
Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terraillon - Acquisition, à l'euro symbolique, de la parcelle de terrain bâti cadastrée B 785, située 57 B, avenue Pierre Brossolette et appartenant à la SAS MAPEE -	(p. 12)
N° CP-2017-1696	
Dardilly - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, d'une parcelle de terrain située chemin du Bois de la Lune, angle Route départementale 307, lieu-dit Les Pins et appartenant à M. Jean-Paul Bohin -	(p. 12)
N° CP-2017-1697	
Dardilly - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, d'une parcelle de terrain nu située à l'angle du chemin du Bois de la Lune et de la Route départementale 307 et appartenant à M. Eric Thierry -	(p. 12)
N° CP-2017-1698	
Givors - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, de 2 parcelles de terrain nu situées chemin de la Rama et appartenant à M. Gérard Craviolo -	(p. 13)

N° CP-2017-1699	<i>Givors - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, par voie de transfert de domaine public communal à domaine public de voirie métropolitain de 18 parcelles de terrain nu situées rue Malik Oussékine et appartenant à la Ville de Givors -</i>	(p. 13)
N° CP-2017-1700	<i>Givors - Développement urbain - Ilots Salengro et Zola - Mise en demeure d'acquérir une parcelle de terrain située 13, rue de la République et appartenant à Mme Annie Tchoulfian - Renoncement à l'acquisition -</i>	(p. 13)
N° CP-2017-1701	<i>Irigny - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 11, route de Brignais et appartenant à l'indivision Weber-Chagny-Perrot-Labbé -</i>	(p. 13)
N° CP-2017-1702	<i>Lyon 3° - Développement urbain - Projet Lyon Part-Dieu - Acquisition à titre onéreux d'un appartement et d'un garage en sous-sol formant respectivement les lots n° 1097 et 1102 de la copropriété Le Vivarais situés au 39, boulevard Vivier Merle et appartenant à M. Eric Michel -</i>	(p. 13)
N° CP-2017-1703	<i>Lyon 3° - Développement urbain - Projet Lyon Part-Dieu - Acquisition à titre onéreux d'un appartement et d'un emplacement de stationnement formant respectivement les lots n° 137 et 50 de la copropriété l'Amphytrion situés au 15, boulevard Vivier Merle et appartenant à M. Daniel Gauthier -</i>	(p. 13)
N° CP-2017-1704	<i>Marcy l'Etoile - Voirie - Acquisition, à titre onéreux, d'une parcelle de terrain située lieu-dit Grande Croix et appartenant à la société Sanofi Pasteur -</i>	(p. 13)
N° CP-2017-1705	<i>Meyzieu - Voirie de proximité - Acquisition, à l'euro symbolique, d'une parcelle de terrain en nature de voirie située rue Vellin Dombes et appartenant à la société anonyme d'habitation à loyer modéré Axentia -</i>	(p. 13)
N° CP-2017-1706	<i>Montanay - Voirie de proximité - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située au droit du 215, rue des Echets et appartenant à Mme Carine Ravassard et M. Jean Louis Robert -</i>	(p. 13)
N° CP-2017-1707	<i>Saint Cyr au Mont d'Or - Voirie - Acquisition, à titre onéreux, de 3 parcelles de terrain situées 59, chemin de Champlong et appartenant à M. Bernard Guillot -</i>	(p. 13)
N° CP-2017-1708	<i>Saint Cyr au Mont d'Or - Voirie - Acquisition, à titre onéreux, d'une parcelle de terrain nu dépendant d'une propriété située 49, chemin de Champlong et appartenant à M. et Mme Valvo Joseph et Angèle, née Loiacono -</i>	(p. 13)
N° CP-2017-1709	<i>Saint Cyr au Mont d'Or - Voirie - Acquisition, à titre onéreux, d'une parcelle de terrain nu située 53 bis, chemin de Champlong et appartenant à M. et Mme Ray Gilbert et Christiane née Morel -</i>	(p. 13)
N° CP-2017-1710	<i>Vaulx en Velin - Développement urbain - Projet Carré de Soie - Secteur Tase - Place Ernest Cavellini - Acquisition, à titre gratuit, des parcelles de terrain à détacher des parcelles cadastrées BO 104 et BO 105 situées rue Romain Rolland et appartenant à la société anonyme (SA) HLM Logement Alpes Rhône dénommée Sollar -</i>	(p. 13)
N° CP-2017-1711	<i>Vaulx en Velin - Développement urbain - Projet Carré de Soie - Secteur Tase - Place Ernest Cavellini - Acquisition, à titre gratuit, des parcelles de terrain à détacher des parcelles cadastrées BO 44 et BO 102 situées Allée de la Famille Blanc et appartenant à la Commune -</i>	(p. 13)
N° CP-2017-1712	<i>Villeurbanne - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain nu, constituant une voie sans dénomination, située entre l'avenue Marcel Cerdan et le cours Emile Zola et appartenant au Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL) -</i>	(p. 14)
N° CP-2017-1713	<i>Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier Terraillon - Cession, à titre onéreux, par annuité, à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL), de la parcelle de terrain bâti cadastrée B 3039, située rue Guynemer, et sur laquelle est implantée une partie du bâtiment A comprenant 114 logements et 114 caves -</i>	(p. 14)
N° CP-2017-1714	<i>Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier Terraillon - Cession, à titre onéreux, par annuité, à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL), de la parcelle de terrain bâti cadastrée B 3040, située rue Hélène Boucher et sur laquelle est implantée une partie du bâtiment B comprenant 90 appartements et 90 caves -</i>	(p. 14)
N° CP-2017-1715	<i>Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier Terraillon - Cession, à titre onéreux, de la parcelle de terrain nu cadastrée B 3056, formant le lot E, et située avenue Pierre Brossolette, à la société Promélia - Autorisation donnée à cette dernière de déposer un permis de construire et tout dossier de demande d'autorisation administrative sur cette parcelle -</i>	(p. 14)
N° CP-2017-1716	<i>Charly - Plan de cession - Logement social - Cession, à titre onéreux, à Habitat et Humanisme Rhône (HHR), d'une maison d'habitation située 35, place de la Mairie -</i>	(p. 14)
N° CP-2017-1717	<i>Couzon au Mont d'Or - Equipements publics - Cession, à titre onéreux, à la Commune, suite à préemption avec préfinancement, de divers immeubles faisant partie du domaine du Château de la Guerrière et situés 40-42-44, rue Rochon, rue Valesque et lieu-dit Les Paupières -</i>	(p. 17)

N° CP-2017-1718	<i>Craponne - Plan de cession - Développement économique - Cession, à titre onéreux, à la société BioMérieux de la rue des Docteurs Mérieux -</i>	(p. 14)
N° CP-2017-1719	<i>Genay - Plan de cession - Logement social - Cession, à titre onéreux, à Habitat et Humanisme Rhône (HHR), d'une maison d'habitation située 1283, route de Trévoux -</i>	(p. 14)
N° CP-2017-1720	<i>Limonest - Plan de cession - Développement économique - Projet Limo Valley - Cession à la société civile immobilière (SCI) Forel Chabal ou toute société substituée à elle, à titre onéreux, des parcelles cadastrées I 221et I 312 et situées route du Puy d'Or - Autorisation de déposer une demande de permis de construire -</i>	(p. 14)
N° CP-2017-1721	<i>Lyon 4° - Plan de cession - Habitat et Logement social - Cession, à l'euro symbolique, d'un immeuble situé 6, rue Philibert Roussy, à ICF habitat Sud-Est Méditerranée - Autorisation de déposer une demande de permis de construire -</i>	(p. 14)
N° CP-2017-1722	<i>Lyon 8° - Développement urbain - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Mermoz nord - Cession, à titre onéreux, du lot n° 27, situé rue du Professeur Ranvier, à la société Linkcity sud-est ou à une personne morale substituée à elle - Institution d'une servitude d'accès -</i>	(p. 14)
N° CP-2017-1723	<i>Mezzieu - Habitat et logement social - Cession, à titre onéreux, d'une parcelle de terrain située lieu-dit Crottay, à Spirit Immobilier Rhône-Alpes, avec faculté de substitution -</i>	(p. 14)
N° CP-2017-1724	<i>Saint Priest - Plan de cession du patrimoine - développement économique - Cession à titre onéreux à la société GNVert d'une parcelle de terrain située avenue Clément Ader -</i>	(p. 14)
N° CP-2017-1725	<i>Vaulx en Velin - Développement urbain - Zone d'aménagement concerté (ZAC) de l'Hôtel de Ville - Cession par annuités, à la Société immobilière d'études et de réalisations (SIER), d'un terrain nu formant l'îlot 1C, situé avenue Gabriel Péri et avenue Maurice Thorez - Approbation d'un avenant à la promesse de vente -</i>	(p. 14)
N° CP-2017-1726	<i>Villeurbanne - Développement urbain - Carré de Soie - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Villeurbanne la Soie - Cession, à titre onéreux, à la société Altaréa Cogedim d'un tènement immobilier situé 24, rue de la Poudrette, sur la parcelle cadastrée BZ 99 -</i>	(p. 15)
N° CP-2017-1727	<i>Villeurbanne - Plan de cession - Habitat et logement social - Cession, à titre onéreux, à la société civile de construction vente (SCCV) Karénine, avec faculté de substitution, d'un tènement immobilier situé 138, cours Tolstoj - Abrogation de la décision de la Commission permanente n° CP-2016-1017 du 11 juillet 2016 -</i>	(p. 15)
N° CP-2017-1728	<i>Villeurbanne - Equipement public - Cession, à titre onéreux, suite à préemption avec préfinancement, à la Commune d'un immeuble (terrain et bâti) situé 6, rue du Capitaine Ferber -</i>	(p. 15)
N° CP-2017-1729	<i>Villeurbanne - Plan de cession du patrimoine - Cession, à titre onéreux, à la société dénommée STJ Immo, filiale de la société Valla SAS, ou à une personne morale ou crédit bailleur se substituant à elle, d'un tènement immobilier situé 19, rue Ducroize sur la parcelle cadastrée CI 255 - Autorisation de dépôt d'un permis de démolir et d'un permis de construire -</i>	(p. 15)
N° CP-2017-1730	<i>Lyon 7° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) des Girondins - Désaffectation et déclassement de la parcelle de terrain bâti cadastrée BS 32 et située 19, rue Clément Marot -</i>	(p. 10)
N° CP-2017-1731	<i>Mezzieu - Voirie de proximité - Echange, sans soulte, entre la Métropole de Lyon et le Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL), de parcelles de terrain nu situées dans le secteur du parc-relais de la gare de Mezzieu -</i>	(p. 15)
N° CP-2017-1732	<i>Lyon 4° - Habitat et logement social - Mise à disposition, à titre onéreux, par bail emphytéotique au profit de l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, de l'immeuble situé 6, rue Adrien Duviard -</i>	(p. 15)
N° CP-2017-1733	<i>Albigny sur Saône - Aménagement rue Zipfel et chemin notre Dame - Autorisation de déposer des demandes de déclarations préalables de travaux -</i>	(p. 17)
N° CP-2017-1734	<i>Charly - Irigny - Vernaison - Requalification du chemin des Flaches et de la route de Buye - Autorisation de déposer des demandes de déclarations préalables de travaux -</i>	(p. 17)
N° CP-2017-1735	<i>Lyon 3° - Autorisation donnée à la Société Uni-Commerces de déposer une demande de permis de construire portant sur les parcelles cadastrées AR 77, AR 84 et AR 93 situées rue du Docteur Bouchut -</i>	(p. 10)
N° CP-2017-1736	<i>Lyon 9° - Autorisation de déposer une demande d'autorisation de travaux portant sur le gymnase La Duchère situé 358, avenue de Champagne -</i>	(p. 10)
N° CP-2017-1737	<i>Oullins - Projet de prolongement de la ligne B du métro à Saint Genis Laval Hôpitaux Sud - Autorisation donnée au Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL) ou toute personne se substituant de déposer une demande de permis de construire sur la place Anatole France -</i>	(p. 17)

N° CP-2017-1738	<i>Villeurbanne - Autorisation donnée à la société ICADE Promotion de déposer une demande de permis de construire portant sur les parcelles métropolitaines cadastrées BE 40 et BE 41, situées 14 et 16, avenue Roger Salengro -</i>	(p. 10)
N° CP-2017-1739	<i>Neuville sur Saône - Equipement public - Institution, à titre gratuit, d'une servitude d'utilité publique distribuant l'eau potable sous 2 parcelles de terrain situées chemin de Parenty et appartenant à la société civile immobilière (SCI) Les Jardins de Parenty - Approbation d'une convention -</i>	(p. 15)
N° CP-2017-1740	<i>Demandes d'admission en non-valeur présentées par le Directeur régional des finances publiques - Recouvrement de taxes d'urbanisme -</i>	(p. 19)
N° CP-2017-1741	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Immobilière Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 19)
N° CP-2017-1742	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Batigère Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 19)
N° CP-2017-1743	<i>Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Est Métropole habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Prêt haut de bilan -</i>	(p. 19)
N° CP-2017-1744	<i>Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Décision modificative à la décision de la Commission permanente n° CP-2015-0171 du 18 mai 2015 -</i>	(p. 19)
N° CP-2017-1745	<i>Garantie d'emprunt accordée à l'Office public de l'habitat (OPH) de l'Ain Dynacité auprès du Crédit agricole Centre-Est -</i>	(p. 19)
N° CP-2017-1746	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Sollar auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 19)
N° CP-2017-1747	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM ICF Sud-Est méditerranée auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 19)
N° CP-2017-1748	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Rhône Saône habitat auprès du Crédit coopératif -</i>	(p. 19)
N° CP-2017-1749	<i>Garantie d'emprunt accordée à l'association Oeuvre Saint Léonard auprès du Crédit coopératif -</i>	(p. 20)
N° CP-2017-1750	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Rhône-Saône habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 20)
N° CP-2017-1751	<i>Garantie d'emprunt accordée à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Prêt haut de bilan -</i>	(p. 20)
N° CP-2017-1752	<i>Garantie d'emprunt accordée à la SAEM Sencoda auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 20)
N° CP-2017-1753	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 20)
N° CP-2017-1754	<i>Appel à projet pour l'aide à la modernisation de l'hôtellerie indépendante - Attribution de subventions d'équipement -</i>	(p. 22)
N° CP-2017-1755	<i>Maintenance de la solution socle de diffusion et prestations associées - Autorisation de signer le marché de services à la suite d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalables -</i>	(p. 26)
N° CP-2017-1756	<i>Entretien, équipement, aménagements légers d'espaces extérieurs et collecte, traitement de dépôts sauvages de déchets sur le territoire de la Métropole de Lyon - Lots n° 1 et 2 - Autorisation de signer la modification n° 1 aux marchés -</i>	(p. 22)
N° CP-2017-1757	<i>Pilotage et-ou coordination de projets informatiques, réalisation d'études ou de tests comparatifs - 2 lots - Autorisation de signer les accords-cadres à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 26)
N° CP-2017-1758	<i>Reprographie de documents d'urbanisme et du règlement local de publicité - Autorisation de signer l'accord-cadre mono-attributaire à bons de commande de fournitures et services à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 23)
N° CP-2017-1759	<i>Prestations de développement de briques sur les solutions Publik et Authentik et prestations associées - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer l'accord-cadre à bons de commandes -</i>	(p. 26)

N° CP-2017-1760	<i>Prestations de désherbage alternatif sur le domaine public du territoire de la Métropole de Lyon - 2 lots - Autorisation de signer les accords-cadres à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 24)
N° CP-2017-1761	<i>Acquisition des blocs sanitaires pour les parcs de Lacroix-Laval et Parilly - 2 lots - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 24)
N° CP-2017-1762	<i>Maintenance, assistance technique et fourniture sur les ouvrages réfractaires des fours d'incinération de l'unité de traitement et de valorisation énergétique (UTVE) de Lyon-Sud - 2 lots - Autorisation de signer l'accord-cadre à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 24)
N° CP-2017-1763	<i>Maintenance des systèmes de contrôle d'accès de l'Hôtel de Métropole de Lyon et des bâtiments du Clip et de Grand Angle - Autorisation de signer le marché de services à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 10)
N° CP-2017-1764	<i>Réalisation d'une prise de vues aériennes, d'une orthophotographie ainsi que d'une mise à jour du modèle numérique haute densité de terrain (MNT) et des volumes de toitures - Accord-cadre à bons de commandes - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer l'accord-cadre -</i>	(p. 26)
N° CP-2017-1765	<i>Contrat de prestation intégrée In House entre la Métropole de Lyon et le Musée des Confluences pour la réalisation de la programmation de l'exposition permanente de la Cité internationale de la gastronomie de Lyon - Assistance à la passation des marchés de scénographie et de fabrication des aménagements -</i>	(p. 22)
N° CP-2017-1766	<i>Maintenance d'une solution logicielle de gestion des autorisations du droit des sols (ADS) et prestations associées - Autorisation de signer le marché de services à la suite d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalables -</i>	(p. 25)
N° CP-2017-1767	<i>Transports par véhicule des élèves et des étudiants handicapés de leur domicile à leur établissement scolaire - Autorisation de signer les accords-cadres de services à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 25)
N° CP-2017-1768	<i>La Tour de Salvagny - Avenue des Monts d'Or - Travaux de voirie - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 17)
N° CP-2017-1769	<i>Lyon - Villeurbanne - Mission d'animation des programmes d'intérêt général (PIG) - Habitat indigne et dégradé - Immeubles sensibles - Lot n° 1 : Ville de Lyon et lot n° 2 : Ville de Villeurbanne - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés -</i>	(p. 23)
N° CP-2017-1770	<i>Lyon 2° - Projet Coeur Presqu'île - Marché de maîtrise d'œuvre pour la requalification de la rue Victor Hugo, de la place Ampère et des rues perpendiculaires - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 23)
N° CP-2017-1771	<i>Lyon 9° - Travaux de rénovation de la toiture du gymnase La Duchère - Lot n° 2 : travaux de couverture et d'isolation - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 10)
N° CP-2017-1772	<i>Meyzieu - Création d'un bassin de décantation des eaux pluviales de la zone industrielle (ZI) de Meyzieu - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 25)
N° CP-2017-1773	<i>Saint Fons - Restructuration du parvis de l'école Salvador Allende - rue Dussurgey-rue Arsenal - Travaux de voirie réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 25)
N° CP-2017-1774	<i>Vaulx en Velin - Acquisition de bâtiments modulaires pour le collège Duclos à Vaulx en Velin - Autorisation de signer le marché subséquent à la suite de l'accord-cadre -</i>	(p. 10)
N° CP-2017-1775	<i>Prestations de curage et de vidange des réseaux privés de la Métropole de Lyon - 2 lots - Secteurs est et ouest - Autorisation de signer des avenants de correction d'une erreur matérielle -</i>	(p. 10)
N° CP-2017-1776	<i>Construction d'un atelier véhicules légers et aménagement des espaces extérieurs - Villeurbanne Kruger - Lots n° 2 et 3 - Autorisation de signer les avenants aux marchés - Modification de la décision de la Commission permanente n° CP-2017-1578 du 3 avril 2017 -</i>	(p. 11)
N° CP-2017-1777	<i>Travaux de plantations et suivi des jeunes arbres, d'entretien des sols de plantation - Marchés annuels à bons de commande - Autorisation de signer les avenants aux marchés n° 2017-109, 2017-110, 2017-111, 2017-112, 2017-113, 2017-114 et 2017-115 - Suppression de la retenue de garantie -</i>	(p. 18)
N° CP-2017-1778	<i>Transport par véhicule des élèves et des étudiants handicapés de leur domicile à leur établissement scolaire - Autorisation de signer les avenants n° 3 permettant d'assurer la continuité du service public pour la période 2017-2018 -</i>	(p. 25)

N° CP-2017-1779	<i>Bron - Opération de renouvellement urbain (ORU) Terrillon - Secteur Caravelle - Travaux d'aménagement des espaces privés de la copropriété Caravelle - Lot n° 4 : mobilier, serrurerie - Autorisation de signer l'avenant n° 1 au marché public -</i>	(p. 23)
N° CP-2017-1780	<i>Bron - Rillieux la Pape - Travaux d'aménagement de carrés et clairières dans les cimetières communautaires de Bron et Rillieux la Pape - Lot n° 2 : terrassement voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer l'avenant n° 1 au marché n° 2015-259 -</i>	(p. 11)
N° CP-2017-1781	<i>Lyon 6° - Nettoyement de la rue intérieure de la Cité internationale - Autorisation de signer la modification n° 1 du marché -</i>	(p. 11)
N° CP-2017-1782	<i>Vaulx en Velin - Zone d'aménagement concerté (ZAC) de la Grappinière - Travaux d'aménagement des espaces publics - Lots n° 1 : voirie et réseaux divers (VRD) et 2 : réseaux d'assainissement et d'adduction en eau potable - Autorisation de signer les avenants n° 1 aux lots n° 1 et 2 -</i>	(p. 23)
N° CP-2017-1783	<i>Villeurbanne - Construction d'un atelier véhicules légers et aménagement des espaces extérieurs - Villeurbanne Kruger - Lot n° 16 : aire de lavage - Autorisation de signer la modification n° 1 du marché -</i>	(p. 11)
N° CP-2017-1784	<i>Villeurbanne - Travaux de construction de la plateforme de recherche Axel'One sur le Campus LyonTech La Doua - Lots n° 1, 2, 4, 12, 13 et 15 - Autorisation de signer les avenants n° 1 aux marchés publics -</i>	(p. 11)
N° CP-2017-1785	<i>Partenariat de la Métropole de Lyon avec le consortium Lyon Living Lab Confluence - Autorisation de signer un avenant n° 1 -</i>	(p. 26)
N° CP-2017-1786	<i>Meyzieu - Equipement public - Modification du bail emphytéotique conclu avec la Ville de Meyzieu, concernant la parcelle de terrain bâtie à usage de gymnase située avenue du Carreau, dans le secteur du parc relais de la Gare - Autorisation de signer un avenant -</i>	(p. 15)
N° CP-2017-1787	<i>Musée gallo-romain de Lyon Fourvière - Modélisation en 3D du site des théâtres antiques de Fourvière - Autorisation de signer une convention de partenariat culturel -</i>	(p. 26)
N° CP-2017-1788	<i>Test d'un nouveau dispositif de signalétique piétonne dynamique I-Girouette - Approbation de la convention partenariale d'expérimentation avec la société Charvet -</i>	(p. 26)
N° CP-2017-1789	<i>Expérimentation et développement d'une méthode de mesure de la qualité des données mises à disposition par la Métropole de Lyon - Convention de partenariat avec le Centre d'études et d'expertises sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement du territoire (CEREMA) - Autorisation de signer ladite convention -</i>	(p. 27)
N° CP-2017-1790	<i>Corbas - Indemnisation de la société TRANSDEV Rhône-Alpes Interurbain dans le cadre de l'instruction de la demande de permis de construire n° 069273 15 00040 - Approbation d'un protocole d'accord transactionnel -</i>	(p. 25)
N° CP-2017-1791	<i>Lyon 1er - Indemnisation de travaux en partie privative suite à des travaux publics sur un collecteur situé quai de la Pêcherie - Approbation de protocoles d'accord transactionnels -</i>	(p. 25)
N° CP-2017-1792	<i>Villeurbanne - Réalisation du réaménagement et de l'élargissement de la rue Frédéric Fays - Engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique et d'expropriation (DUP) -</i>	(p. 15)

Présidence de monsieur David Kimelfeld
Président

Le 20 juillet 2017 à 9 heures, mesdames et messieurs les membres de la Commission permanente, dûment convoqués le 11 juillet 2017 en séance par monsieur le Président, se sont réunis à l'hôtel de la Métropole, sous la présidence de monsieur David Kimelfeld, Président.

M. LE PRÉSIDENT : Bonjour à toutes et à tous. Pour certaines ou certains d'entre nous, nous ne nous quitterons pas de la journée, si j'ai bien compris ; et pour d'autres, ce sera juste une petite interruption de quelques heures. Mais, rassurez-vous, nous nous retrouverons en début d'après-midi.

Avant de démarrer la séance, je voudrais d'abord souhaiter la bienvenue aux nouveaux venus de cette Commission permanente, puisque nous étions dans la continuité, certes, mais avec un certain nombre de modifications. Donc, bienvenue à vous. Je pense que vous avez trouvé vos places, les usages et coutumes de cette Commission permanente, que vous allez découvrir au fil de l'eau.

Et puis, je voudrais particulièrement saluer les nouveaux Maires, présents ici, qui ont été nouvellement élus. Quelques-uns sont fraîchement élus et d'autres renouvelés. D'abord, je voudrais saluer : Hélène Geoffroy, réélue Maire de Vaulx en Velin, Murielle Laurent, toute nouvelle Maire de Feyzin et Georges Képénékian, nouveau Maire de Lyon. Bienvenue à cette Commission permanente.

Désignation d'un secrétaire de séance

M. LE PRESIDENT : Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner madame Sarah Peillon pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal.

Madame Peillon vous avez la parole.

(Madame Sarah Peillon est désignée et procède à l'appel nominal).

Membres de la Commission permanente

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mmes Bouzerda, Vullien, MM. Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot.

Absents excusés : MM. Bret (pouvoir à Mme Gandolfi), Crimier (pouvoir à Mme Bouzerda), Philip (pouvoir à Mme Picot), Rousseau (pouvoir à Mme Glatard), Pouzol (pouvoir à Mme Poulain), Mme Belaziz (pouvoir à M. Kabalo), M. Vesco (pouvoir à M. Bernard)

Absents non excusés : M. Calvel.

Membres invités

Absents non excusés : MM. Gouverneyre, Lebuhotel, Mme Runel

Absent excusé : M. Devinaz

(Le quorum étant atteint, la séance est ouverte)

Dépôts de pouvoirs pour absence momentanée

Mme Vullien (pouvoir à M. Grivel)

Installation de la Commission permanente

M. LE PRESIDENT : Chers Collègues, je vous rappelle que, par délibération n° 2017-1973 du 10 juillet 2017, le Conseil de la Métropole a arrêté la composition de la Commission permanente comprenant :

- le Président du Conseil de la Métropole, Président de la Commission permanente,

- les 25 Vice-Présidents du Conseil de la Métropole,

- 27 autres Conseillers Métropolitains élus en son sein par le Conseil de la Métropole par délibération n° 2017-1974 du Conseil du 10 juillet 2017.

En conséquence, je déclare la Commission permanente complète et installée dans ses fonctions.

Intervention sur délégations données aux Vice-Présidents et Conseillers délégués

M. LE PRESIDENT : Mes chers collègues, les articles L 3611-3 et L 3221-3 du code général des collectivités territoriales autorisent le Président du Conseil de la Métropole à donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation aux Vice-Présidents et, en l'absence ou en cas d'empêchement de ces derniers ou dès lors que ceux-ci sont tous titulaires d'une délégation, à d'autres Conseillers métropolitains

Ainsi, les délégations suivantes ont été données par arrêtés. J'ai souhaité à ce qu'elle soit aussi distribuée, à l'issue de la commission permanente, à tous les présidents de groupes y compris les groupes qui ne sont pas présents à la Commission permanente.

Je redonnerai, en ouverture du Conseil de la Métropole, la lecture des délégations. Ce sont uniquement les têtes de chapitre. Je vous épargne le détail des arrêtés dans ma première lecture, sauf à ce que vous souhaitiez passer une journée beaucoup plus longue en ma présence.

Je passe à la lecture du tableau :

- . *Monsieur Marc GRIVEL, premier Vice-Président : Organisation, cohésion territoriale et synergies métropolitaines transversales - Ressources humaines ;*
- . *Madame Fouziya BOUZERDA, deuxième Vice-Présidente : Economie et insertion ;*
- . *Monsieur Jean-Paul BRET, troisième Vice-Président : Universités ;*
- . *Madame Michèle VULLIEN, quatrième Vice-Présidente : Déplacements - Intermodalités ;*
- . *Monsieur Richard BRUMM, cinquième Vice-Président : Finances ;*
- . *Monsieur Jean-Luc Da PASSANO, sixième Vice-Président : Grands ouvrages - Grandes infrastructures - Prévention des risques naturels et technologiques - Devoir de mémoire ;*
- . *Madame Myriam PICOT, septième Vice-Présidente : Culture ;*
- . *Monsieur Michel LE FAOU, huitième Vice-Président : Urbanisme et renouvellement urbain - Habitat - Cadre de vie - Plan local d'urbanisme et d'habitat ;*
- . *Monsieur Pierre ABADIE, neuvième Vice-Président : Voirie, hors grands ouvrages et grandes infrastructures ;*
- . *Monsieur Roland CRIMIER, dixième Vice-Président : Energie - Projets Carré de Soie et Grand Montout ;*
Monsieur Thierry PHILIP, onzième Vice-Président : Environnement - Santé et bien-être dans la ville ;
- . *Monsieur Alain GALLIANO, douzième Vice-Président : Relations internationales - Attractivité ;*
- . *Madame Karine DOGNIN-SAUZE, treizième Vice-Présidente : Innovation - Métropole intelligente - Développement numérique - Mobilité intelligente ;*
- . *Monsieur Jean Paul COLIN, quatorzième Vice-Président : Eau - Assainissement ;*
- . *Monsieur Bruno CHARLES, quinzième Vice-Président : Développement durable - Biodiversité - Trame verte, politique agricole ;*
- . *Madame Hélène GEOFFROY, seizième Vice-Présidente : Action foncière ;*
- . *Madame Murielle LAURENT, dix-septième Vice-Présidente : Action sociale et éducative ;*
- . *Madame Laura GANDOLFI, dix-huitième Vice-Présidente : Déploiement des politiques de solidarités en direction des personnes âgées et personnes en situation de handicap ;*
- . *Monsieur Guy BARRAL, dix-neuvième Vice-Président : Politique sportive ;*
- . *Madame Sandrine FRIH, vingtième Vice-Présidente : Politique de concertation - Participation citoyenne - Vie associative ;*
- . *Monsieur Gérard CLAISSE, vingt et unième Vice-Président : Politique d'achat public - Gestions externes - Affaires juridiques et assurances ;*
- . *Madame Béatrice VESSILLER, vingt-deuxième Vice-Présidente : Rénovation thermique des logements (parc social, parc privé) - Programmes d'intérêt général (PIG) énergétiques - Pilotage des aides de l'ANAH - Fonds de solidarité énergétique ;*
- . *Monsieur Renaud GEORGE, vingt-troisième Vice-Président : Pacte et démarche prospective métropolitain ;*

. Monsieur Prosper KABALO, vingt-quatrième Vice-Président : Administration générale - Logistique - Patrimoine bâti ;

. Monsieur Georges KÉPÉNÉKIAN, vingt-cinquième Vice-Président : Politique de la ville.

Je passe à la lecture des Conseillères et Conseillers délégués :

. Madame Nathalie FRIER, première Conseillère déléguée : Economie résidentielle - Commerce de proximité - Suivi politique de la ville ;

. Madame Corinne CARDONA, deuxième Conseillère déléguée : Logement social ;

. Monsieur Max VINCENT, troisième Conseiller délégué : Coopération décentralisée ;

. Monsieur Michel ROUSSEAU, quatrième Conseiller délégué : Ressources humaines - Conditions de travail ;

. Monsieur Eric DESBOS, cinquième Conseiller délégué : Education - Collèges - Actions éducatives ;

. Madame Valérie GLATARD, sixième Conseillère déléguée : Politiques d'insertion sur le territoire ;

. Monsieur Jean-Michel LONGUEVAL, septième Conseiller délégué : Grands équipements du développement économique ;

. Monsieur Thierry POUZOL, huitième Conseiller délégué : Rapprochements et Communes nouvelles ;

. Monsieur Lucien BARGE, neuvième Conseiller délégué : Enjeux fonciers agricoles - Suivi du projet d'aménagement de la plaine de Saint-Exupéry ;

. Monsieur Gérald EYMARD, dixième Conseiller délégué : Evaluation et suivi de la politique budgétaire ;

. Madame Thérèse RABATEL, onzième Conseillère déléguée : Politique du handicap ;

. Monsieur Roland BERNARD, douzième Conseiller délégué : Fleuve - Aménagements et usages ;

. Madame Virginie POULAIN, treizième Conseillère déléguée : Adoption et accompagnement des familles, Vie associative - Ouest Métropole ;

. Monsieur Gilles PILLON, quatorzième Conseiller délégué : Mobilisation des entreprises pour l'insertion et l'emploi ;

. Madame Catherine PANASSIER, quinzième Conseillère déléguée : Développement d'une démarche de prospective appliquée pour une culture métropolitaine ;

. Madame Emeline BAUME, seizième Conseillère déléguée : Prévention des déchets - Economie circulaire ;

. Monsieur Jean-Pierre CALVEL, dix-septième Conseiller délégué : Logistique et transports de marchandises en ville ;

. Monsieur Jean-Jacques SELLÈS, dix-huitième Conseiller délégué : Coordination des animations sportives - Parcs de Lacroix-Laval et de Parilly ;

. Monsieur Gilbert SUCHET, dix-neuvième Conseiller délégué : Voirie/Proximité ;

. Monsieur Patrick VERON, vingtième Conseiller délégué : Règlements locaux de publicité et services aux Communes en matière d'instruction des Autorisations du droit des sols (ADS) - Parcs-relais, gares de Trains Express Régionaux, haltes ferroviaires, pôles d'échanges multimodaux ;

. Monsieur Pierre HÉMON, vingt et unième Conseiller délégué : Mobilités actives ;

. Madame Samia BELAZIZ, vingt-deuxième Conseillère déléguée : Energies renouvelables - Réseaux de chaleur ou de froid urbains ;

. Monsieur Rolland JACQUET, vingt-troisième Conseiller délégué : Evaluation des politiques publiques d'innovation et de territorialisation de la production industrielle ;

. Monsieur Loïc CHABRIER, vingt-quatrième Conseiller délégué : Enseignements artistiques ;

. Madame Sarah PEILLON, vingt-cinquième Conseillère déléguée : Vie étudiante - Industries créatives ;

. Madame Brigitte JANNOT, vingt-sixième Conseillère déléguée : Suivi des instances locales de l'habitat et des attributions (ILHA) - Vie associative centre et est Métropole.

J'en ai terminé avec cette liste. Les arrêtés ont été signés de ma main ce matin. Ils vous seront remis à l'issue de cette séance. Je vous remercie de votre attention. L'enjeu maintenant, bien évidemment, est de prendre la mesure de ces missions. Elles ont été beaucoup discutées avec les uns, les unes et les autres. Les contours ont été dans le respect des discussions que nous avons eues et des engagements mutuels que nous avons pris. Il s'agit maintenant de se mettre, les uns et les autres, au travail. Nous aurons l'occasion aussi de reparler de la coordination des différents pôles dans les prochains jours. Je vous remercie. Nous passons, si vous le voulez bien, à la suite de la Commission permanente.

**Adoption du procès-verbal
de la Commission permanente du 15 mai 2017**

M. LE PRESIDENT : Mesdames et messieurs, vous avez tous pris connaissance du procès-verbal de la Commission permanente du 15 mai 2017. Si personne n'a d'observation à présenter, je vais le mettre aux voix.

(Le procès-verbal est adopté à l'unanimité).

N° CP-2017-1688 - Mandat spécial accordé à M. le Conseiller Pierre Hémon pour un déplacement aux Pays-Bas du 12 au 16 juin 2017 - Participation à la conférence cyclable européenne Vélo-city 2017 - Direction générale déléguée aux ressources - Direction des assemblées et de la vie de l'institution -

N° CP-2017-1689 - Compte rendu des déplacements autorisés - Période du 1er avril au 31 mai 2017 - Direction générale déléguée aux ressources - Direction des assemblées et de la vie de l'institution -

N° CP-2017-1730 - Lyon 7° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) des Girondins - Désaffectation et déclassement de la parcelle de terrain bâti cadastrée BS 32 et située 19, rue Clément Marot - Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux -

N° CP-2017-1735 - Lyon 3° - Autorisation donnée à la Société Uni-Commerces de déposer une demande de permis de construire portant sur les parcelles cadastrées AR 77, AR 84 et AR 93 situées rue du Docteur Bouchut - Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux -

N° CP-2017-1736 - Lyon 9° - Autorisation de déposer une demande d'autorisation de travaux portant sur le gymnase La Duchère situé 358, avenue de Champagne - Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux -

N° CP-2017-1738 - Villeurbanne - Autorisation donnée à la société ICADE Promotion de déposer une demande de permis de construire portant sur les parcelles métropolitaines cadastrées BE 40 et BE 41, situées 14 et 16, avenue Roger Salengro - Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux -

N° CP-2017-1763 - Maintenance des systèmes de contrôle d'accès de l'Hôtel de Métropole de Lyon et des bâtiments du Clip et de Grand Angle - Autorisation de signer le marché de services à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux -

N° CP-2017-1771 - Lyon 9° - Travaux de rénovation de la toiture du gymnase La Duchère - Lot n° 2 : travaux de couverture et d'isolation - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée - Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux -

N° CP-2017-1774 - Vaulx en Velin - Acquisition de bâtiments modulaires pour le collège Duclos à Vaulx en Velin - Autorisation de signer le marché subséquent à la suite de l'accord-cadre - Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux -

N° CP-2017-1775 - Prestations de curage et de vidange des réseaux privatifs de la Métropole de Lyon - 2 lots - Secteurs est et ouest - Autorisation de signer des avenants de correction d'une erreur matérielle - Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux -

N° CP-2017-1776 - Construction d'un atelier véhicules légers et aménagement des espaces extérieurs - Villeurbanne Kruger - Lots n° 2 et 3 - Autorisation de signer les avenants aux marchés - Modification de la décision de la Commission permanente n° CP-2017-1578 du 3 avril 2017 - Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux -

N° CP-2017-1780 - Bron - Rillieux la Pape - Travaux d'aménagement de carrés et clairières dans les cimetières communautaires de Bron et Rillieux la Pape - Lot n° 2 : terrassement voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer l'avenant n° 1 au marché n° 2015-259 - Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux -

N° CP-2017-1781 - Lyon 6° - Nettoyement de la rue intérieure de la Cité internationale - Autorisation de signer la modification n° 1 du marché - Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux -

N° CP-2017-1783 - Villeurbanne - Construction d'un atelier véhicules légers et aménagement des espaces extérieurs - Villeurbanne Kruger - Lot n° 16 : aire de lavage - Autorisation de signer la modification n° 1 du marché - Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux -

N° CP-2017-1784 - Villeurbanne - Travaux de construction de la plateforme de recherche Axel'One sur le Campus LyonTech La Doua - Lots n° 1, 2, 4, 12, 13 et 15 - Autorisation de signer les avenants n° 1 aux marchés publics - Direction générale déléguée aux ressources - Direction du patrimoine et des moyens généraux -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Kabalo rapporte les dossiers n° CP-2017-1688 et CP-2017-1689, CP-2017-1730, CP-2017-1735 et CP-2017-1736, CP-2017-1738, CP-2017-1763, CP-2017-1771, CP-2017-1774 à CP-2017-1776, CP-2017-1780 et CP-2017-1781, CP-2017-1783 et CP-2017-1784. Monsieur Kabalo, vous avez la parole. Bon courage, car pour une première, il y en a beaucoup.

M. le Vice-Président KABALO, rapporteur : Merci, Monsieur le Président. Effectivement, un peu de courage pour démarrer, avec fierté et plaisir, cette nouvelle mission. Encouragements et félicitations à tous, ensemble, les "petits nouveaux" ou "petits bleus", comme vous voudrez.

Le dossier n° CP-2017-1688 concerne un mandat spécial accordé à monsieur le Conseiller Pierre Hémon pour un déplacement aux Pays-Bas qui a eu lieu du 12 au 16 juin 2017.

Le dossier n° CP-2017-1689 concerne un compte-rendu des déplacements autorisés pour la période du 1er avril au 31 mai 2017. Un certain nombre de Conseillers ou de Vice-Présidents ont eu des déplacements divers et variés.

Le dossier n° CP-2017-1730 concerne Lyon 7°, au sein de la zone d'aménagement concerté (ZAC) des Girondins, la désaffectation et le déclassement de la parcelle de terrain bâti. On constate cette désaffectation. Et l'on demande de prononcer, après constatation de la désaffectation, le déclassement du domaine public de la parcelle de terrain bâti.

Le dossier n° CP-2017-1735 concerne Lyon 3°: il s'agit de l'autorisation donnée à la Société Uni-Commerces de déposer une demande de permis de construire. Donc, on vous propose d'accorder cette demande de permis de construire.

Le dossier n° CP-2017-1736 concerne Lyon 9° : c'est l'autorisation de déposer une demande d'autorisation de travaux portant sur le gymnase La Duchère. Cela concerne le toit du Gymnase. Deux délibérations sur les mêmes travaux. On vous demande d'autoriser ces travaux. Cela concerne également le dossier n° CP-2017-1771.

Le dossier n° CP-2017-1738 concerne la Commune de Villeurbanne : il convient d'autoriser la société ICADE Promotion à déposer une demande de permis de construire sur des parcelles métropolitaines situées 14 et 16, avenue Roger Salengro.

Le dossier n° CP-2017-1763 concerne la maintenance des systèmes de contrôle d'accès de l'Hôtel de Métropole de Lyon et des bâtiments du Clip et de Grand Angle : il s'agit d'autoriser le Président à signer l'accord-cadre à bon de commande pour la maintenance des systèmes de contrôle d'accès dans ces bâtiments.

Le dossier n° CP-2017-1774 concerne la Commune de Vaulx en Velin : c'est l'acquisition de bâtiments modulaires pour le collège Duclos à Vaulx en Velin. Une autorisation de signer le marché.

Le dossier n° CP-2017-1775 concerne des prestations de curage et de vidange des réseaux privatifs de la Métropole de Lyon : 2 lots. Il s'agit en fait d'un avenant suite à une erreur matérielle. Il est proposé d'approuver les avenants n° 1.

Le dossier n° CP-2017-1780 concerne Bron et Rillieux la Pape : ce sont des travaux d'aménagement de carrés et clairières dans les cimetières communautaires de Bron et Rillieux la Pape. Cela concerne l'approbation de l'avenant n° 1 au marché. En fait, il s'agit tout simplement d'adopter et de fixer un nouvel indice de révision du marché.

Le dossier n° CP-2017-1781 concerne Lyon 6 et le nettoyage de la rue intérieure de la Cité internationale. Là, également, il s'agit d'un avenant dû à une erreur matérielle. Il convient de lire que la première révision terminera le 1er janvier 2018, et non pas le 1er janvier 2014, comme il était inscrit dans la décision précédente.

Le dossier n° CP-2017-1776 concerne la construction d'un atelier véhicules légers et aménagement des espaces extérieurs pour la Commune de Villeurbanne. Il y a un avenant dont les montants sont relativement insignifiants. Ainsi il est proposé d'autoriser monsieur le Président à signer les avenants.

Le dossier n° CP-2017-1783 concerne les mêmes causes, les mêmes effets : la Commune de Villeurbanne, toujours, pour le garage atelier véhicules légers, une aire de lavage. Il s'agit d'autoriser la modification du marché et les avenants.

Le dossier n° CP-2017-1784 concerne des travaux de construction de la plate-forme de recherche Axel'One sur le Campus LyonTech La Doua. C'est un très gros marché d'environ 10 M€, avec un certain nombre d'avenants, sachant que ces avenants n'ont pas d'incidence ni de conséquence sur le montant global du marché. Voilà, monsieur le Président, j'en ai terminé.

M. LE PRESIDENT : Merci, Monsieur Kabalo. Pour une première, c'était un bel esprit synthétique. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président KABALO.

N° CP-2017-1690 - Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terraillon - Acquisition, à titre onéreux, des lots de copropriété n° 461 et 621, situés 4, rue Hélène Boucher et appartenant à M. Dridi - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1691 - Bron - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu en nature de voirie et trottoir public située 23, rue du Parc et appartenant à la copropriété Les Essarts - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1692 - Bron - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu en nature de voirie et trottoir public située rue du Parc et appartenant à la copropriété Les Essarts III - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1693 - Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terraillon - Acquisition, à titre onéreux, des lots de copropriété n° 453 et 603, situés 17, rue Guillermin et appartenant à M. et Mme Choukairi - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1694 - Bron - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située, 43, rue d'Alsace, et appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) Est Métropole habitat (EMH) - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1695 - Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terraillon - Acquisition, à l'euro symbolique, de la parcelle de terrain bâti cadastrée B 785, située 57 B, avenue Pierre Brossolette et appartenant à la SAS MAPEE - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1696 - Dardilly - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, d'une parcelle de terrain située chemin du Bois de la Lune, angle Route départementale 307, lieu-dit Les Pins et appartenant à M. Jean-Paul Bohin - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1697 - Dardilly - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, d'une parcelle de terrain nu située à l'angle du chemin du Bois de la Lune et de la Route départementale 307 et appartenant à M. Eric Thierry - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1698 - Givors - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, de 2 parcelles de terrain nu situées chemin de la Rama et appartenant à M. Gérard Craviolo - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1699 - Givors - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, par voie de transfert de domaine public communal à domaine public de voirie métropolitain de 18 parcelles de terrain nu situées rue Malik Oussékine et appartenant à la Ville de Givors - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1700 - Givors - Développement urbain - Ilots Salengro et Zola - Mise en demeure d'acquiescer une parcelle de terrain située 13, rue de la République et appartenant à Mme Annie Tchoufian - Renoncement à l'acquisition - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1701 - Irigny - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 11, route de Brignais et appartenant à l'indivision Weber-Chagny-Perrot-Labbé - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1702 - Lyon 3° - Développement urbain - Projet Lyon Part-Dieu - Acquisition à titre onéreux d'un appartement et d'un garage en sous-sol formant respectivement les lots n° 1097 et 1102 de la copropriété Le Vivarais situés au 39, boulevard Vivier Merle et appartenant à M. Eric Michel - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1703 - Lyon 3° - Développement urbain - Projet Lyon Part-Dieu - Acquisition à titre onéreux d'un appartement et d'un emplacement de stationnement formant respectivement les lots n° 137 et 50 de la copropriété l'Amphytrion situés au 15, boulevard Vivier Merle et appartenant à M. Daniel Gauthier - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1704 - Marcy l'Etoile - Voirie - Acquisition, à titre onéreux, d'une parcelle de terrain située lieu-dit Grande Croix et appartenant à la société Sanofi Pasteur - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1705 - Meyzieu - Voirie de proximité - Acquisition, à l'euro symbolique, d'une parcelle de terrain en nature de voirie située rue Vellin Dombes et appartenant à la société anonyme d'habitation à loyer modéré Axentia - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1706 - Montanay - Voirie de proximité - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située au droit du 215, rue des Echets et appartenant à Mme Carine Ravassard et M. Jean Louis Robert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1707 - Saint Cyr au Mont d'Or - Voirie - Acquisition, à titre onéreux, de 3 parcelles de terrain situées 59, chemin de Champlong et appartenant à M. Bernard Guillot - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1708 - Saint Cyr au Mont d'Or - Voirie - Acquisition, à titre onéreux, d'une parcelle de terrain nu dépendant d'une propriété située 49, chemin de Champlong et appartenant à M. et Mme Valvo Joseph et Angèle, née Loiacono - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1709 - Saint Cyr au Mont d'Or - Voirie - Acquisition, à titre onéreux, d'une parcelle de terrain nu située 53 bis, chemin de Champlong et appartenant à M. et Mme Ray Gilbert et Christiane née Morel - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1710 - Vaulx en Velin - Développement urbain - Projet Carré de Soie - Secteur Tase - Place Ernest Cavellini - Acquisition, à titre gratuit, des parcelles de terrain à détacher des parcelles cadastrées BO 104 et BO 105 situées rue Romain Rolland et appartenant à la société anonyme (SA) HLM Logement Alpes Rhône dénommée Sollar - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1711 - Vaulx en Velin - Développement urbain - Projet Carré de Soie - Secteur Tase - Place Ernest Cavellini - Acquisition, à titre gratuit, des parcelles de terrain à détacher des parcelles cadastrées BO 44 et BO 102 situées Allée de la Famille Blanc et appartenant à la Commune - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1712 - Villeurbanne - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain nu, constituant une voie sans dénomination, située entre l'avenue Marcel Cerdan et le cours Emile Zola et appartenant au Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL) - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1713 - Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier Terrailon - Cession, à titre onéreux, par annuité, à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL), de la parcelle de terrain bâti cadastrée B 3039, située rue Guynemer, et sur laquelle est implantée une partie du bâtiment A comprenant 114 logements et 114 caves - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1714 - Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier Terrailon - Cession, à titre onéreux, par annuité, à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL), de la parcelle de terrain bâti cadastrée B 3040, située rue Hélène Boucher et sur laquelle est implantée une partie du bâtiment B comprenant 90 appartements et 90 caves - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1715 - Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier Terrailon - Cession, à titre onéreux, de la parcelle de terrain nu cadastrée B 3056, formant le lot E, et située avenue Pierre Brossolette, à la société Promélia - Autorisation donnée à cette dernière de déposer un permis de construire et tout dossier de demande d'autorisation administrative sur cette parcelle - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1716 - Charly - Plan de cession - Logement social - Cession, à titre onéreux, à Habitat et Humanisme Rhône (HHR), d'une maison d'habitation située 35, place de la Mairie - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1718 - Craponne - Plan de cession - Développement économique - Cession, à titre onéreux, à la société BioMérieux de la rue des Docteurs Mérieux - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1719 - Genay - Plan de cession - Logement social - Cession, à titre onéreux, à Habitat et Humanisme Rhône (HHR), d'une maison d'habitation située 1283, route de Trévoux - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1720 - Limonest - Plan de cession - Développement économique - Projet Limo Valley - Cession à la société civile immobilière (SCI) Forel Chabal ou toute société substituée à elle, à titre onéreux, des parcelles cadastrées I 221et I 312 et situées route du Puy d'Or - Autorisation de déposer une demande de permis de construire - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1721 - Lyon 4° - Plan de cession - Habitat et Logement social - Cession, à l'euro symbolique, d'un immeuble situé 6, rue Philibert Roussy, à ICF habitat Sud-Est Méditerranée - Autorisation de déposer une demande de permis de construire - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1722 - Lyon 8° - Développement urbain - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Mermoz nord - Cession, à titre onéreux, du lot n° 27, situé rue du Professeur Ranvier, à la société Linkcity sud-est ou à une personne morale substituée à elle - Institution d'une servitude d'accès - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1723 - Meyzieu - Habitat et logement social - Cession, à titre onéreux, d'une parcelle de terrain située lieu-dit Crottay, à Spirit Immobilier Rhône-Alpes, avec faculté de substitution - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1724 - Saint Priest - Plan de cession du patrimoine - développement économique - Cession à titre onéreux à la société GNVert d'une parcelle de terrain située avenue Clément Ader - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1725 - Vaulx en Velin - Développement urbain - Zone d'aménagement concerté (ZAC) de l'Hôtel de Ville - Cession par annuités, à la Société immobilière d'études et de réalisations (SIER), d'un terrain nu formant l'îlot 1C, situé avenue Gabriel Péri et avenue Maurice Thorez - Approbation d'un avenant à la promesse de vente - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1726 - Villeurbanne - Développement urbain - Carré de Soie - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Villeurbanne la Soie - Cession, à titre onéreux, à la société Altaréa Cogedim d'un tènement immobilier situé 24, rue de la Poudrette, sur la parcelle cadastrée BZ 99 - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1727 - Villeurbanne - Plan de cession - Habitat et logement social - Cession, à titre onéreux, à la société civile de construction vente (SCCV) Karénine, avec faculté de substitution, d'un tènement immobilier situé 138, cours Tolstoi - Abrogation de la décision de la Commission permanente n° CP-2016-1017 du 11 juillet 2016 - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1728 - Villeurbanne - Equipement public - Cession, à titre onéreux, suite à préemption avec préfinancement, à la Commune d'un immeuble (terrain et bâti) situé 6, rue du Capitaine Ferber - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1729 - Villeurbanne - Plan de cession du patrimoine - Cession, à titre onéreux, à la société dénommée STJ Immo, filiale de la société Valla SAS, ou à une personne morale ou crédit bailleur se substituant à elle, d'un tènement immobilier situé 19, rue Ducroize sur la parcelle cadastrée CI 255 - Autorisation de dépôt d'un permis de démolir et d'un permis de construire - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1731 - Meyzieu - Voirie de proximité - Echange, sans soulte, entre la Métropole de Lyon et le Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL), de parcelles de terrain nu situées dans le secteur du parc-relais de la gare de Meyzieu - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1732 - Lyon 4° - Habitat et logement social - Mise à disposition, à titre onéreux, par bail emphytéotique au profit de l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, de l'immeuble situé 6, rue Adrien Duviard - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1739 - Neuville sur Saône - Equipement public - Institution, à titre gratuit, d'une servitude d'utilité publique distribuant l'eau potable sous 2 parcelles de terrain situées chemin de Parenty et appartenant à la société civile immobilière (SCI) Les Jardins de Parenty - Approbation d'une convention - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1786 - Meyzieu - Equipement public - Modification du bail emphytéotique conclu avec la Ville de Meyzieu, concernant la parcelle de terrain bâtie à usage de gymnase située avenue du Carreau, dans le secteur du parc relais de la Gare - Autorisation de signer un avenant - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1792 - Villeurbanne - Réalisation du réaménagement et de l'élargissement de la rue Frédéric Fays - Engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique et d'expropriation (DUP) - Direction générale déléguée aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Geoffroy rapporte les dossiers n° CP-2017-1690 à CP-2017-1716, CP-2017-1718 à CP-2017-1729, CP-2017-1731 et CP-2017-1732, CP-2017-1739, CP-2017-1786, CP-2017-1792. Madame Geoffroy, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente GEOFFROY, rapporteur : Il y a un peu plus d'une trentaine de dossiers, mais j'essaierai d'être synthétique, monsieur le Président, chers collègues.

Il s'agit d'opérations d'acquisitions ou de cessions.

Les dossiers n° CP-2017-1691, CP-2017-1692, CP-2017-1694, CP-2017-1699, CP-2017-1701, et CP-2017-1712 concernent des acquisitions au titre de la voirie de proximité à titre gratuit pour les Villes de Bron, Givors, Irigny, et Villeurbanne.

Les dossiers n° CP-2017-1696, CP-2017-1697, CP-2017-1698, CP-2017-1705, CP-2017-1706, et CP-2017-1731 concernent des acquisitions dans le cadre de la voirie de proximité, pour un montant total de 3 227,50 euros, pour les Villes de Dardilly, Givors, Meyzieu, et Montanay.

Le dossier n° CP-2017-1704 concerne la Ville de Marcy l'Etoile. C'est une opération de voirie pour un terrain nu, pour un montant de 3 078 €.

Les dossiers n° CP-2017-1707, CP-2017-1708, et CP-2017-1709 concernent la ville de Saint Cyr au Mont d'Or : ce sont des acquisitions pour une surface de 68 mètres carrés au total, et un montant de 16 800 €.

Les dossiers n° CP-2017-1690, CP-2017-1693, et CP-2017-1695 concernent trois opérations : l'acquisition de trois appartements, dans le cadre des opérations de renouvellement urbain de Bron Terrailon, pour un montant de 171 000 €.

Les dossiers n° CP-2017-1702 et CP-2017-1703 concernent l'acquisition de 2 appartements pour les opérations urbaines de Lyon La Part-Dieu, pour un montant de 465 230 €.

Les dossiers n° CP-2017-1710 et CP-2017-1711 concernent la Commune de Vaulx en Velin. Il s'agit d'opérations à titre gratuit pour 2 terrains nus au Carré de Soie.

Les dossiers concernant les cessions :

Le dossier n° CP-2017-1716 concerne la Commune de Charly. Il s'agit de la cession d'une maison pour un montant de 93 000 €.

Le dossier n° CP-2017-1718 concerne la Commune de Craponne. Il s'agit de la cession, à BioMérieux, d'un terrain nu et voirie pour un montant de 329 360 €.

Le dossier n° CP-2017-1719 concerne la Commune de Genay, l'acquéreur est Habitat et Humanisme Rhône (HHR). Il s'agit d'une maison d'habitation pour un montant de 85 000 €.

Le dossier n° CP-2017-1720 concerne la Commune de Limonest, l'acquéreur est SCCV Limo Valley. C'est un terrain nu pour un montant de 740 636,92 €.

Le dossier n° CP-2017-1721 concerne Lyon 4°, l'acquéreur est ICF Habitat. Il s'agit d'une maison pour 1 €, maison insalubre.

Le dossier n° CP-2017-1723 concerne la Commune de Meyzieu, l'acquéreur est Spirit Immobilier. Il s'agit d'un terrain nu pour un montant de 1 677 648 €.

Le dossier n° CP-2017-1724 concerne la Commune de Saint Priest, l'acquéreur est GNVert, pour un terrain nu de 444 000 €.

Le dossier n° CP-2017-1727 concerne la Commune de Villeurbanne, la SCCV Karénine, ce sont des locaux et bâtiments pour un montant de 555 000 €.

Le dossier n° CP-2017-1729 concerne la Commune de Villeurbanne, toujours, l'acquéreur est STJ Immo. Il s'agit de locaux et bâtiments pour un montant de 400 000 €.

Enfin, nous avons des opérations de projets urbains.

Le dossier n° CP-2017-1713 concerne la Ville de Bron, l'acquéreur est la SERL. Ce sont 114 logements et 114 caves, pour un montant de 8 601 844,50 €, avec un plan de financement sur 3 années.

Le dossier n° CP-2017-1714, concerne Bron, toujours. L'acquéreur est la SERL : 90 appartements et 90 caves, pour un montant de 6 801 844,50 €, avec un plan de financement sur 5 années.

Le dossier n° CP-2017-1715 concerne la Ville de Bron, et concerne la cession d'un terrain nu pour 1,20 à Promélia.

Le dossier n° CP-2017-1722 concerne la Commune de Lyon 8°. L'acquéreur est Linkcity sud-est. Il s'agit d'un terrain nu à hauteur de 415 308 €.

Le dossier n° CP-2017-1725 concerne la Commune de Vaulx en Velin. L'acquéreur est la SIER. Il s'agit d'une diminution de surface de plancher, dans le cadre de la ZAC de l'Hôtel de Ville.

Le dossier n° CP-2017-1726 concerne la Commune de Villeurbanne, dans le cadre du développement urbain de la ZAC de Villeurbanne La Soie, l'acquéreur est Altaréa Cogedim. Il s'agit d'une maison et d'un jardin, pour un montant de 628 804 €.

Le dossier n° CP-2017-1728 concerne la Commune de Villeurbanne, toujours. Il s'agit d'une revente à la Commune, suite à une préemption, 6, rue du capitaine Ferber. Et c'est un bâtiment pour un montant de 425 000 €.

Donc nous avons un total global des cessions de cette Commission permanente de 21 197 448,12 €.

Enfin, nous avons 5 opérations diverses.

Le dossier n° CP-2017-1700 concerne la Commune de Givors. Il s'agit du renoncement d'une mise en demeure d'acquiescer, à Ilots Salengro et Zola.

Le dossier n° CP-2017-1732 concerne la Commune de Lyon 4°. Le destinataire est Grand Lyon habitat. Il s'agit de la mise à disposition, par bail emphytéotique. C'est un droit d'entrée à 626 310 €.

Le dossier n° CP-2017-1739 concerne la Ville de Neuville sur Saône. Il s'agit de la restitution d'une servitude publique d'eau potable au profit de la Métropole.

Le dossier n° CP-2017-1786 concerne la Ville de Meyzieu. C'est un équipement public. Il s'agit d'un avenant à une modification de bail emphytéotique avec la Ville.

Et le rapport n° CP-2017-1792 concerne la Commune de Villeurbanne. Il s'agit d'une opération de voirie, avec l'engagement d'une procédure DUP de la rue Frédéric Fays.

Voilà, Monsieur le Président. Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité :

- Mme Béatrice VESSILLER déléguée de la Métropole de Lyon au sein de Sollar n'ayant pris part ni au débat ni aux votes des dossiers n° CP-2017-1710 et CP-2017-1711 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- M. Michel LE FAOU, délégué de la Métropole de Lyon au sein de l'OPH Grand Lyon habitat n'ayant pris part ni au débat ni au vote du dossier n° CP-2017-1732, à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- Mme Catherine PANASSIER, Présidente de l'OPH Grand Lyon habitat, n'ayant pris part ni au débat ni au vote du dossier n° CP-2017-1732, à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente GEOFFROY.

N° CP-2017-1717 - Couzon au Mont d'Or - Equipements publics - Cession, à titre onéreux, à la Commune, suite à préemption avec préfinancement, de divers immeubles faisant partie du domaine du Château de la Guerrière et situés 40-42-44, rue Rochon, rue Valesque et lieu-dit Les Paupières - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

M. LE PRÉSIDENT : Le dossier n° CP-2017-1717 est retiré de l'ordre du jour.

N° CP-2017-1733 - Albigny sur Saône - Aménagement rue Zipfel et chemin notre Dame - Autorisation de déposer des demandes de déclarations préalables de travaux - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2017-1734 - Charly - Irigny - Vernaison - Requalification du chemin des Flaches et de la route de Buye - Autorisation de déposer des demandes de déclarations préalables de travaux - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2017-1737 - Oullins - Projet de prolongement de la ligne B du métro à Saint Genis Laval Hôpitaux Sud - Autorisation donnée au Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL) ou toute personne se substituant de déposer une demande de permis de construire sur la place Anatole France - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2017-1768 - La Tour de Salvagny - Avenue des Monts d'Or - Travaux de voirie - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2017-1773 - Saint Fons - Restructuration du parvis de l'école Salvador Allende - rue Dussurgey-rue Arsenal - Travaux de voirie réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2017-1777 - Travaux de plantations et suivi des jeunes arbres, d'entretien des sols de plantation - Marchés annuels à bons de commande - Autorisation de signer les avenants aux marchés n° 2017-109, 2017-110, 2017-111, 2017-112, 2017-113, 2017-114 et 2017-115 - Suppression de la retenue de garantie - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Abadie rapporte les dossiers n° CP-2017-1733 et CP-2017-1734, CP-2017-1737, CP-2017-1768, CP-2017-1773, CP-2017-1777. Monsieur Abadie vous avez la parole.

M. le Vice-Président ABADIE, rapporteur : Monsieur le Président, mes chers collègues.

Le dossier n° CP-2017-1733 concerne la Commune d'Albigny sur Saône. Ce projet a pour objectif de prolonger la rue Armand Zipfel, actuellement en impasse, et d'élargir le chemin Notre-Dame, présentant un rétrécissement à une voie qui sera géré en alternat. Ce projet prévoit des aménagements, notamment : la création d'un débouché ; la requalification complète de la rue Armand Zipfel ; la mise en œuvre de différents matériaux perméables, en revêtement, sur trottoirs et stationnements ; la création d'un dispositif de gestion des eaux pluviales ; l'enfouissement des réseaux ; l'élargissement de la chaussée à 6 mètres ; la création d'un trottoir sur le chemin Notre-Dame. Et ce, par l'acquisition d'une bande de terrain sur trois propriétés différentes.

Pour réaliser ces aménagements et, comme prévu à l'emplacement réservé de voirie inscrit au PLU, l'acquisition de ces trois parcelles a été nécessaire. Les travaux de clôture et d'accès à ces parcelles sont soumis au dépôt d'une déclaration préalable. La mise en œuvre de cette procédure doit faire l'objet d'une décision de notre Commission. Les déclarations préalables de travaux seront déposées auprès de la Commune d'Albigny sur Saône.

Le dossier n° CP-2017-1734 concerne l'opération de requalification du chemin des Flaches et de la route de Buye à Irigny, Charly, et Vernaison. Cette opération est inscrite à la PPI. L'opération consiste à : sécuriser les déplacements modes doux sur l'ensemble du linéaire ; créer des traversées régulières pour favoriser les usages de promenade ; prendre en compte en amont la problématique des eaux de ruissellement ; intégrer les plantations ; ne pas élargir la chaussée actuelle. La section concernée démarre au nord d'Irigny, mesure près de 1,650 km. La procédure à mettre en œuvre pour réaliser ces aménagements concerne, avec des acquisitions foncières, plus de 39 parcelles qui ont été nécessaires. Les travaux de clôture et d'accès à ces parcelles sont soumis au dépôt d'une déclaration préalable de travaux. La mise en œuvre de cette procédure doit faire l'objet d'une décision de la Commission permanente. Et les déclarations préalables de travaux seront déposées auprès des trois communes.

Le dossier n° CP-2017-1737 concerne la Commune d'Oullins. Dans le cadre du prolongement de la ligne B du métro de la gare d'Oullins à Saint Genis Laval Hôpitaux Sud, une station intermédiaire est prévue sous la place Anatole France à Oullins, faisant partie du domaine public métropolitain. Pour réaliser ce projet, le SYTRAL a sollicité la Métropole de Lyon pour l'autoriser à déposer le permis de construire nécessaire à la réalisation de cette station, appelée "Oullins centre". Il est donc proposé d'autoriser le SYTRAL à déposer une demande de permis de construire sur ledit bien métropolitain.

Le dossier n° CP-2017-1768 concerne un marché de travaux de voirie relatif à l'aménagement de l'avenue des Monts-d'or à la Tour de Salvagny. Une procédure adaptée a été lancée. Conformément aux critères d'attribution prévus au règlement de la consultation, l'acheteur a choisi l'offre de l'entreprise Axima Centre pour un montant de 510 606 € TTC. L'acheteur, par décision du 15 mai 2017, a décidé cette attribution. Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Le dossier n° CP-2017-1773 concerne un marché de travaux de voirie et réseaux divers (VRD) relatif à la restructuration du parvis de l'école Salvador Allende, situé rue Dussurgey - rue Arsenal à Saint Fons. Une procédure adaptée a été lancée. Conformément aux critères d'attribution, l'acheteur a choisi l'offre du Groupement Soterly/Beylat TP/Carrion TP/Asten SAS/Bufin TP pour un montant de 569 028 € TTC. Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Le dossier n° CP-2017-1777 concerne des travaux de plantation et suivi de jeunes arbres. Par décision de la Commission permanente du 12 septembre 2016, la signature des sept marchés à bons de commande a eu lieu pour ces travaux de plantations et de suivi des jeunes arbres. Le présent dossier a pour objet la modification de l'acte d'engagement (AE) de ces marchés. En effet, ledit article prévoit une retenue de garantie de 5 % à chaque bon de commande. Or, il s'avère que cette dernière clause est difficilement applicable et inadaptée aux accords-cadres à bons de commande. Pour concrétiser ce qui précède, il faudra conclure un avenant n° 1, nécessaire pour chacun des marchés. Ces avenants n° 1 sont, bien sûr, sans impact financier sur les montants minimum et maximum desdits marchés à bons de commande. Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer lesdits avenants.

Voilà, monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président ABADIE.

N° CP-2017-1740 - Demandes d'admission en non-valeur présentées par le Directeur régional des finances publiques - Recouvrement de taxes d'urbanisme - Direction générale déléguée aux ressources - Direction des finances -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Brumm rapporte le dossier n° CP-2017-1740. Monsieur Brumm, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BRUMM, rapporteur : Ce dossier concerne une demande du Directeur régional des finances publiques tendant à l'admission en non-valeur de taxes d'aménagement non réglées. Vérifications faites, il apparaît qu'il s'agit d'une seule société de promotion, qui a déposé le bilan ; qui est en liquidation judiciaire ; et qui, donc, n'a pas réglé les 226 923 € qui constituent la demande de non-valeur.

M. LE PRESIDENT : Merci, monsieur Brumm. Monsieur Brumm se fait la voix puisque cet après-midi, par contre, il va intervenir longuement.

M. le Vice-Président BRUMM : Je vous rassure, très très longuement.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BRUMM.

N° CP-2017-1741 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Immobilière Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1742 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Batigère Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1743 - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Est Métropole habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Prêt haut de bilan - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1744 - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Décision modificative à la décision de la Commission permanente n° CP-2015-0171 du 18 mai 2015 - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1745 - Garantie d'emprunt accordée à l'Office public de l'habitat (OPH) de l'Ain Dynacité auprès du Crédit agricole Centre-Est - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1746 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Sollar auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1747 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM ICF Sud-Est méditerranée auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1748 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Rhône Saône habitat auprès du Crédit coopératif - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1749 - Garantie d'emprunt accordée à l'association Oeuvre Saint Léonard auprès du Crédit coopératif - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1750 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Rhône-Saône habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1751 - Garantie d'emprunt accordée à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Prêt haut de bilan - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1752 - Garantie d'emprunt accordée à la SAEM Semcoda auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1753 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Claisse rapporte les dossiers n° CP-2017-1741 à CP-2017-1753. Monsieur Claisse, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CLAISSE, rapporteur : Monsieur le Président, chers collègues, pour l'un des moments les plus passionnants de notre Commission permanente : la litanie un peu roborative des garanties d'emprunts, vous aurez à la subir à chaque séance, pour les nouveaux.

J'ai 13 dossiers de garanties d'emprunts à vous présenter : une décision modificative ; 2 décisions relatives à des prêts hauts de bilan ; et 10 décisions de nouvelles garanties, qui concernent 406 logements, pour un montant total garanti de 45 601 563 €. Je commence par la décision modificative.

Le dossier n° CP-2017-1744 concerne Lyon Métropole habitat pour une réhabilitation de 74 logements dans le 3^e arrondissement. Une première garantie a été attribuée par la Commission permanente du 18 mai 2015. Le bailleur n'ayant pas levé cet emprunt dans le délai des deux ans, il convient donc de renouveler notre accord de garantie, pour un montant de 1 036 000 €. Je poursuis par les 10 nouvelles demandes de garantie.

Le dossier n° CP-2017-1741 concerne des garanties d'emprunts au profit de la SA d'HLM Immobilière Rhône-Alpes pour diverses opérations : l'acquisition en VEFA de 9 logements à Francheville ; l'acquisition-amélioration de 38 logements, dont 16 dans le 3^e arrondissement, et 22 dans le 7^e arrondissement, avenue Jean Jaurès. Le montant total garanti est de 1 847 807 €.

Le dossier n° CP-2017-1742 concerne des garanties d'emprunts au profit de la SA d'HLM Batigère Rhône-Alpes pour l'acquisition, en VEFA, de 28 logements rue du Paillet à Dardilly. Le montant garanti est de 2 394 877 €.

Le dossier n° CP-2017-1745 concerne l'acquisition en VEFA par l'Office public de l'habitat (OPH) de l'Ain Dynacité de 20 logements situés rue Professeur Nicolas dans le 8^e arrondissement. Le montant garanti est de 2 975 000 €.

Le dossier n° CP-2017-1746 concerne des garanties d'emprunts au profit de la SA d'HLM Sollar, pour l'acquisition-amélioration de 12 logements dont : 6 situés rue Vauban dans le 6^e arrondissement et 6, également, situés impasse Vauzelles dans le 1^{er} arrondissement. Le montant garanti est de 759 366 €.

Le dossier CP-2017-1747 concerne l'acquisition en VEFA de 4 logements, situés rue Léon Blum à Villeurbanne, par la SA d'HLM ICF Sud-Est méditerranée. Le montant garanti est de 294 266 €.

J'ai ensuite 2 dossiers au bénéfice de la SA d'HLM Rhône Saône habitat.

Le dossier n° CP-2017-1748 concerne la construction de 26 logements dans le 9^e arrondissement. Le montant garanti est de 3 122 050 €.

Le dossier n° CP-2017-1750 concerne diverses opérations : la construction de 39 logements, dont 25 dans le 9^e arrondissement, et 14 à La Mulatière ; l'acquisition-amélioration de 14 logements à La Mulatière, également ; et la réhabilitation de 28 logements, toujours quai Jean-Jacques Rousseau, à La Mulatière. Le montant garanti est de 4 239 271 €.

Le dossier n° CP-2017-1749 concerne une garantie d'emprunt au profit de l'association Oeuvre de Saint Léonard, pour la construction d'un établissement d'accueil de personnes handicapées mentales comprenant : dix logements, un service d'accueil de jour et un service d'accompagnement à la vie sociale. Pour la réalisation de cet établissement rue Victor Basch à Saint Genis Laval, le montant garanti est de 1 940 705 €.

Le dossier n° CP-2017-1752 concerne une garantie d'emprunt accordée à la SAEM Semcoda pour l'acquisition de 8 logements avenue Charles de Gaulle à Charbonnières-les-Bains. Le montant garanti est de 310 335 €.

Le dossier n° CP-2017-1753 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat pour diverses opérations : l'acquisition en VEFA de 62 logements, dont 15 à Villeurbanne, 6 dans le 8° arrondissement, 38 à Saint Genis Laval, et 3 à Chassieu ; l'acquisition-amélioration de 130 logements situés, chemin de Charrière blanche à Ecully. Pour l'ensemble de ces opérations, le montant garanti est de 27 017 886 €.

Je termine par les 2 dossiers de garantie de prêt haut de bilan. C'est la première fois que nous avons à nous prononcer sur ce type de garantie en Commission permanente. On en a voté le principe lors du Conseil de la Métropole du 22 mai dernier. Je ne vais pas réexpliquer ce que c'est : on aura l'occasion de le faire lors de la présentation du bilan des garanties que l'on fera à la rentrée.

Le dossier n° CP-2017-1743 concerne les garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Est Métropole habitat, pour une garantie de prêt haut de bilan de 480 000 €.

Le dossier n° CP-2017-1751 concerne la garantie d'emprunt accordée à l'OPH Grand Lyon habitat, pour une garantie de prêt haut de bilan de 2 310 000 €.

Voilà, j'en ai terminé. Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT : Merci, Monsieur Claisse. C'est peut-être, à la lecture, peu passionnant. Mais ce sont des dossiers extrêmement importants. Notamment pour la construction et l'acquisition de logements sociaux, entre autres. Madame Panassier ?

Mme la Conseillère déléguée PANASSIER : C'est juste pour dire que je ne participerai pas au vote.

M. LE PRESIDENT : Il faut peut-être en donner la raison, pour la bonne information des conseillers, car certains ont un regard un peu interrogateur.

Mme la Conseillère déléguée PANASSIER : En tant que Présidente de Grand Lyon habitat.

M. LE PRESIDENT : Merci, c'est important. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité :

- Mme Corinne CARDONA, déléguée de la Métropole de Lyon au sein de Immobilière Rhône-Alpes n'ayant pris part ni au débat ni au vote du dossier n° CP-2017-1741 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- Mme Béatrice VESSILLER, déléguée de la Métropole de Lyon au sein de Batigère n'ayant pris part ni au débat ni au vote du dossier n° CP-2017-1742 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- M. Michel LE FAOU, délégué de la Métropole de Lyon au sein de l'OPH est Métropole habitat, n'ayant pris part ni au débat ni au vote du dossier n° CP-2017-1743, à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- M. Michel LE FAOU, délégué de la Métropole de Lyon au sein de l'OPH Lyon Métropole habitat, n'ayant pris part ni au débat ni au vote du dossier n° CP-2017-1744, à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- Mme Béatrice VESSILLER, déléguée de la Métropole de Lyon au sein de Sollar n'ayant pris part ni au débat ni au vote du dossier n° CP-2017-1746 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- M. Michel LE FAOU, délégué de la Métropole de Lyon au sein de l'OPH Grand Lyon habitat, n'ayant pris part ni au débat ni au vote du dossier n° CP-2017-1751, à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- Mme Catherine PANASSIER, Présidente de l'OPH Grand Lyon habitat, n'ayant pris part ni au débat ni au vote du dossier n° CP-2017-1751, à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- M. Michel LE FAOU, délégué de la Métropole de Lyon au sein de Alliade habitat, n'ayant pris part ni au débat ni au vote du dossier n° CP-2017-1753 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*).

Rapporteur : M. le Vice-Président CLAISSE.

N° CP-2017-1754 - Appel à projet pour l'aide à la modernisation de l'hôtellerie indépendante - Attribution de subventions d'équipement - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique -

N° CP-2017-1765 - Contrat de prestation intégrée In House entre la Métropole de Lyon et le Musée des Confluences pour la réalisation de la programmation de l'exposition permanente de la Cité internationale de la gastronomie de Lyon - Assistance à la passation des marchés de scénographie et de fabrication des aménagements - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction des ressources -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Bouzerda rapporte les dossiers n° CP-2017-1754 et CP-2017-1765. Madame Bouzerda vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente BOUZERDA, rapporteur : Monsieur le Président, mes chers collègues.

Le dossier n° CP-2017-1754 concerne l'attribution de subventions d'équipement dans le cadre de l'appel à projets pour la modernisation de l'hôtellerie indépendante. Cela constitue l'un des axes stratégiques du schéma de développement de l'hébergement touristique, que vous aviez approuvé en juillet 2016. Pour rappel, les subventions accordées dans le cadre de ce dispositif n'excèdent pas 42 500 € par projet, soit 25 % des travaux éligibles, puisque l'enveloppe maximale est de 170 000 € HT. Dans le cadre de ce rapport, ces subventions représentent aujourd'hui un total de 175 976 €, au profit de 5 établissements hôteliers indépendants.

Le dossier n° CP-2017-1765 concerne la Cité Internationale de la gastronomie, et plus particulièrement, le contrat de prestation intégrée *In House*. Je vous rappelle que la Cité, d'une superficie d'un peu moins de 4 000 mètres carrés, comprendra en plus des espaces à vocation commerciale, culturelle, pédagogique : un espace d'exposition permanente d'environ 1 200 mètres carrés, qui sera scénographié et aménagé par la Métropole. Compte tenu de l'expertise muséographique du Musée des Confluences, la Métropole de Lyon souhaite lui confier : en premier lieu, la réalisation de la programmation muséographique, pour le parcours lié à l'exposition permanente ; et puis, l'assistance à la passation des marchés de scénographie et de fabrication des aménagements. Ce dossier vise donc à autoriser le président de la Métropole à signer le contrat de prestation. Et le montant de cette prestation, qui se terminera au plus tard le 31 juillet 2019, s'élève à 230 000 € TTC.

J'en ai terminé.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente BOUZERDA.

N° CP-2017-1756 - Entretien, équipement, aménagements légers d'espaces extérieurs et collecte, traitement de dépôts sauvages de déchets sur le territoire de la Métropole de Lyon - Lots n° 1 et 2 - Autorisation de signer la modification n° 1 aux marchés - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction des stratégies territoriales et politiques urbaines -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Charles rapporte le dossier n° CP-2017-1756. Monsieur Charles, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CHARLES, rapporteur : Monsieur le Président, chers collègues.

Le dossier n° CP-2017-1756 concerne la rectification d'une erreur matérielle d'une décision de notre Commission permanente du 9 janvier 2017, relative aux dispositions des brigades vertes portées par l'association Rhône Insertion Environnement. Cette modification est d'une importance juridique fondamentale, puisque l'article 13-1 "délai et début du délai d'exécution" disposait que "la durée maximale d'exécution d'un bon de commande ne pourra dépasser 3 mois". Or, au vu de la typologie des prestations concernées, un délai de douze mois aurait dû être prévu. Donc il est simplement proposé de rectifier cette erreur matérielle et de faire en sorte que les bons de commande pris en application de cette décision puissent avoir une validité de 12 mois, et non pas de 3.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président CHARLES.

N° CP-2017-1758 - Reprographie de documents d'urbanisme et du règlement local de publicité - Autorisation de signer l'accord-cadre mono-attributaire à bons de commande de fournitures et services à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction des stratégies territoriales et politiques urbaines -

M. LE PRÉSIDENT : Le dossier n° CP-2017-1758 est retiré de l'ordre du jour.

N° CP-2017-1769 - Lyon - Villeurbanne - Mission d'animation des programmes d'intérêt général (PIG) - Habitat indigne et dégradé - Immeubles sensibles - Lot n° 1 : Ville de Lyon et lot n° 2 : Ville de Villeurbanne - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés - Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Direction de l'habitat et du logement -

N° CP-2017-1770 - Lyon 2° - Projet Coeur Presqu'île - Marché de maîtrise d'œuvre pour la requalification de la rue Victor Hugo, de la place Ampère et des rues perpendiculaires - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la maîtrise d'ouvrage urbaine -

N° CP-2017-1779 - Bron - Opération de renouvellement urbain (ORU) Terraillon - Secteur Caravelle - Travaux d'aménagement des espaces privés de la copropriété Caravelle - Lot n° 4 : mobilier, serrurerie - Autorisation de signer l'avenant n° 1 au marché public - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la maîtrise d'ouvrage urbaine -

N° CP-2017-1782 - Vaulx-en-Velin - Zone d'aménagement concerté (ZAC) de la Grappinière - Travaux d'aménagement des espaces publics - Lots n° 1 : voirie et réseaux divers (VRD) et 2 : réseaux d'assainissement et d'adduction en eau potable - Autorisation de signer les avenants n° 1 aux lots n° 1 et 2 - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la maîtrise d'ouvrage urbaine -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Le Faou rapporte les dossiers n° CP-2017-1769, CP-2017-1770, CP-2017-1779 et CP-2017-1782. Monsieur Le Faou vous avez la parole.

M. le Vice-Président LE FAOU, rapporteur : Merci. Monsieur le Président, mes chers collègues.

Le dossier n° CP-2017-1769 concerne une mission d'animation des Programmes d'intérêt général (PIG) au titre de l'habitat indigne et dégradé. Il s'agit de lancer la consultation pour 2 lots : un premier lot concernant la Ville de Lyon ; un second lot concernant la Ville de Villeurbanne.

Le dossier n° CP-2017-1770 concerne le Projet Coeur Presqu'île, sur la Commune de Lyon. Il s'agit, au titre du marché de maîtrise d'œuvre pour la requalification de la rue Victor Hugo, de la place Ampère et des rues perpendiculaires, d'approuver la désignation du consortium Ilex/Artelia Ville & Transport/Transitec Ingénieurs Conseils, pour un montant total de 349 204 € HT. Donc c'est l'équipe qui pilotera ce projet au titre de la maîtrise d'œuvre de cette opération.

Le dossier n° CP-2017-1779 concerne un avenant au lot n° 4 sur l'opération de renouvellement urbain de Terraillon, le secteur Caravelle. C'est un avenant au marché public, l'avenant n° 1 concernant le lot n° 4. Cet avenant n'entraîne aucune augmentation financière du montant total du marché.

Le dossier n° CP-2017-1782 concerne le fait d'autoriser la signature de 2 avenants, pour 2 lots de travaux sur la ZAC de la Grappinière sur la Commune de Vaulx en Velin. Le premier avenant concerne le lot n° 1 voirie et réseaux divers (VRD), avec une augmentation du marché de 1,97 % du montant initial. Et le lot n° 2 concerne le réseau d'assainissement et d'adduction en eau potable, avec une augmentation du montant du marché de 0,77 %. Donc, il vous est proposé d'approuver ces 2 avenants.

Voilà, Monsieur le Président. J'en ai terminé.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président LE FAOU.

N° CP-2017-1760 - Prestations de désherbage alternatif sur le domaine public du territoire de la Métropole de Lyon - 2 lots - Autorisation de signer les accords-cadres à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la propreté -

N° CP-2017-1762 - Maintenance, assistance technique et fourniture sur les ouvrages réfractaires des fours d'incinération de l'unité de traitement et de valorisation énergétique (UTVE) de Lyon-Sud - 2 lots - Autorisation de signer l'accord-cadre à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la propreté -

M. LE PRESIDENT : Madame la Conseillère Baume rapporte les dossiers n° CP-2017-1760 et CP-2017-1762. Madame Baume vous avez la parole.

Mme la Conseillère déléguée BAUME, rapporteur : Le dossier n° CP-2017-1760 concerne un marché afin d'effectuer le désherbage non chimique, dans la continuité de l'interdiction d'usage de produits phytosanitaires sur le domaine public de la Métropole. Marché qui intègre la clause d'insertion sociale. Le marché a été constitué en deux lots : le premier lot, pour les subdivisions NET nord-est, centre-est et sud-est, a été attribué à l'entreprise Trigenium pour une durée d'un an et demi, avec un minimum de 144 000 € TTC et un maximum de 432 000 € TTC ; le deuxième lot, pour les subdivisions NET nord-ouest, centre-ouest et sud-ouest, à l'entreprise Tarvel, pour un minimum de 96 000 € TTC et un maximum de 336 000 € TTC, toujours pour la même durée d'un an et demi. Je vous propose de donner l'autorisation au Président de signer ces marchés.

Le dossier n° CP-2017-1762 concerne la maintenance des fours de l'usine d'incinération de Gerland. Il s'agit d'un marché en deux lots : le premier lot, maintenance et assistance technique, pour l'entreprise Drevet, avec un minimum de 300 000 € TTC et maximum de 1 200 000 €, pour une durée de 2 ans reconductible une fois 2 ans ; le deuxième lot, fourniture de pièces de forme, pour l'entreprise Junger et Grater, avec un minimum de 75 000 € TTC et maximum de 300 000 €, pareil, pour une durée de 2 ans reconductible une fois. Je vous propose de donner l'autorisation au Président de signer ce marché pour la maintenance de l'usine de Gerland.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Conseillère déléguée BAUME.

N° CP-2017-1761 - Acquisition des blocs sanitaires pour les parcs de Lacroix-Laval et Parilly - 2 lots - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la propreté -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Conseiller délégué Sellès rapporte le dossier n° CP-2017-1761. Monsieur Sellès, vous avez la parole.

M. le Conseiller délégué SELLÈS, rapporteur : Merci.

Le dossier n° CP-2017-1761 concerne les sportifs et les promeneurs du parc de Lacroix-Laval et Parilly. Il s'agit de l'acquisition de blocs sanitaires, et d'une demande d'autorisation pour signer le marché. Ce marché a pour but l'acquisition de 5 blocs sanitaires au parc de Lacroix-Laval, et 5 blocs à Parilly. Une procédure d'appel d'offres, bien sûr, a été lancée pour l'attribution du marché, et ce sont 2 sociétés. L'acquisition des blocs sanitaires au parc de Lacroix-Laval serait pour la société groupement d'entreprises Paquet SAS/Toillitech SARL, pour un montant de 261 000 € HT. Et pour le parc de Parilly, c'est le même groupement d'entreprises Paquet SAS/Toillitech SARL. Donc on demande l'autorisation au Président de signer les marchés relatifs à l'acquisition de ces blocs sanitaires, pour les 2 parcs, et tous les actes y afférents.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Conseiller délégué SELLÈS.

N° CP-2017-1767 - Transports par véhicule des élèves et des étudiants handicapés de leur domicile à leur établissement scolaire - Autorisation de signer les accords-cadres de services à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Pôle des personnes âgées et des personnes handicapées -

N° CP-2017-1778 - Transport par véhicule des élèves et des étudiants handicapés de leur domicile à leur établissement scolaire - Autorisation de signer les avenants n° 3 permettant d'assurer la continuité du service public pour la période 2017-2018 - Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Pôle des personnes âgées et des personnes handicapées -

M. LE PRÉSIDENT : Madame la Vice-Présidente Gandolfi rapporte les dossiers n° CP-2017-1767 et CP-2017-1778. Madame Gandolfi vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente GANDOLFI, rapporteur : Le dossier n° CP-2017-1767 concerne le fait d'autoriser une procédure d'appel d'offres pour organiser le transport d'élèves et d'étudiants handicapés de leur domicile aux établissements scolaires, pour un certain nombre de lots.

Le dossier n° CP-2017-1778 concerne consiste à augmenter de 15 % le montant initial qui avait été attribué à des sociétés, compte tenu d'une sous-évaluation de leur coût, concernant toujours le transport d'élèves et d'étudiants de leur domicile aux lieux d'établissements scolaires.

M. LE PRÉSIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente GANDOLFI.

N° CP-2017-1772 - Meyzieu - Création d'un bassin de décantation des eaux pluviales de la zone industrielle (ZI) de Meyzieu - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau -

N° CP-2017-1790 - Corbas - Indemnisation de la société TRANSDEV Rhône-Alpes Interurbain dans le cadre de l'instruction de la demande de permis de construire n° 069273 15 00040 - Approbation d'un protocole d'accord transactionnel - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau -

N° CP-2017-1791 - Lyon 1er - Indemnisation de travaux en partie privative suite à des travaux publics sur un collecteur situé quai de la Pêcherie - Approbation de protocoles d'accord transactionnels - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Colin rapporte les dossiers n° CP-2017-1772, CP-2017-1790 et CP-2017-1791. Monsieur Colin vous avez la parole.

M. le Vice-Président COLIN, rapporteur : Monsieur le Président, chers collègues.

Le dossier n° CP-2017-1772 concerne la création d'un bassin de décantation des eaux pluviales dans la zone industrielle de Meyzieu. La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 19 mai, propose de retenir la variante des entreprises SOGEA RA/VINCI CONSTRUCTION TERRASSEMENT/EGC GALOPIN pour un montant de 1 469 000,45 €.

Le dossier n° CP-2017-1791 concerne une indemnisation, en partie privative, pour les travaux en partie privative, suite à la construction du collecteur du quai de la Pêcherie. Il a été nécessaire de demander à des riverains de modifier leurs canalisations pour se raccorder ; et comme c'était en partie privative, nous ne pouvions pas les réaliser nous-mêmes. Donc le total des 6 indemnisations est de 255 204 €.

Le dossier n° CP-2017-1790 concerne une indemnisation à la société TRANSDEV. C'est un protocole d'accord transactionnel pour un montant de 12 144 €, dû à un dommage sur un litige dans un permis de construire. Merci, Monsieur le Président.

M. LE PRÉSIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président COLIN.

N° CP-2017-1787 - Musée gallo-romain de Lyon Fourvière - Modélisation en 3D du site des théâtres antiques de Fourvière - Autorisation de signer une convention de partenariat culturel - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de la culture, des sports et de la vie associative -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Picot rapporte le dossier n° CP-2017-1787. Madame Picot, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente PICOT, rapporteur : Monsieur le Président, mes chers collègues.

Le dossier n° CP-2017-1787 concerne la modélisation 3D du site des théâtres antiques de Fourvière. L'association Historical-Cities.org et la société Evidence 3D ont soumis au Musée gallo-romain un projet de modélisation en trois dimensions du site archéologique et de ses théâtres, afin de promouvoir l'image du Musée, qui en a bien besoin. Ce projet associe l'école nationale supérieure d'architecture de Lyon et l'Université Lumière Lyon II. La modélisation sera accessible au grand public sur les sites internet du musée et de l'association. Elle sera aussi utilisable à des fins scientifiques, par des chercheurs. Il est donc proposé une convention de partenariat culturel entre la Métropole, Historical-Cities.org et Evidence 3D, permettant l'exploitation gratuite de la modélisation pendant une durée de deux années. Je vous remercie d'approuver cette convention.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente PICOT.

N° CP-2017-1755 - Maintenance de la solution socle de diffusion et prestations associées - Autorisation de signer le marché de services à la suite d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalables - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information -

N° CP-2017-1757 - Pilotage et/ou coordination de projets informatiques, réalisation d'études ou de tests comparatifs - 2 lots - Autorisation de signer les accords-cadres à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information -

N° CP-2017-1759 - Prestations de développement de briques sur les solutions Publik et Authentik et prestations associées - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer l'accord-cadre à bons de commandes - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information -

N° CP-2017-1764 - Réalisation d'une prise de vues aériennes, d'une orthophotographie ainsi que d'une mise à jour du modèle numérique haute densité de terrain (MNT) et des volumes de toitures - Accord-cadre à bons de commandes - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer l'accord-cadre - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information -

N° CP-2017-1766 - Maintenance d'une solution logicielle de gestion des autorisations du droit des sols (ADS) et prestations associées - Autorisation de signer le marché de services à la suite d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalables - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information -

N° CP-2017-1785 - Partenariat de la Métropole de Lyon avec le consortium Lyon Living Lab Confluence - Autorisation de signer un avenant n° 1 - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique -

N° CP-2017-1788 - Test d'un nouveau dispositif de signalétique piétonne dynamique I-Girouette - Approbation de la convention partenariale d'expérimentation avec la société Charvet - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information -

N° CP-2017-1789 - Expérimentation et développement d'une méthode de mesure de la qualité des données mises à disposition par la Métropole de Lyon - Convention de partenariat avec le Centre d'études et d'expertises sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement du territoire (CEREMA) - Autorisation de signer ladite convention - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Dognin-Sauze rapporte les dossiers n° CP-2017-1755, CP-2017-1757, CP-2017-1759, CP-2017-1764, CP-2017-1766, CP-2017-1785, CP-2017-1788 et CP-2017-1789. Madame Dognin-Sauze vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente DOGNIN-SAUZE, rapporteur : Monsieur le Président, chers collègues.

Le dossier n° CP-2017-1755 concerne la maintenance du socle de diffusion de données. La plate-forme de données, que nous avons lancée il y a maintenant trois ans, est maintenue hébergée dans le cadre d'un marché qui arrive à échéance et qu'il convient donc de renouveler. Cette plateforme sert à la fois à mettre à disposition les données, mais aussi à les valoriser et les transformer en innovation de services. C'est notamment l'objet du Tuba. Cette plateforme vient également en appui de services opérationnels que nous mettons nous-mêmes en œuvre, tels que les services de mobilité Onlymoov. Donc il est proposé un marché négocié sans mise en concurrence, au profit de la société Neogeo Technologies qui semble être la seule à pouvoir proposer des services du niveau qui nous convient pour maintenir cette plateforme. Le sujet data prenant également de plus en plus d'importance, nous prévoyons des évolutions de cette plate-forme, notamment en termes de recherche, d'historisation, de capteurs, et de Big Data. Cela justifie l'augmentation des seuils de ce marché.

Le dossier n° CP-2017-1757 concerne le pilotage des projets informatiques. L'équipe des chefs de projets informatiques ne peut plus faire face à la demande exponentielle des projets engendrés aujourd'hui par la mise en place de la Métropole. Nous avons eu également un arrêt de l'activité de projets pendant la création de la Métropole, pendant à peu près 18 mois. Cela a eu un impact sur le vieillissement du patrimoine applicatif. Donc, aujourd'hui, nous avons la DINSI qui a la charge de gérer le portefeuille de projets. Elle assume la gestion de plus d'une centaine de projets. Néanmoins, nous souhaitons lancer deux marchés qui doivent permettre de faire appel à des chefs de projets externes, pour renforcer cette capacité. L'un des marchés concerne les applicatifs métiers ; et l'autre, des projets d'infrastructure. L'objectif est également de gagner en flexibilité et d'être en mesure de mieux gérer les priorités et les urgences.

Le dossier n° CP-2017-1759 concerne le développement de briques pour des solutions Publik et Authentik. Il s'agit d'un marché de développement et de maintenance pour le guichet numérique qui est en cours de développement, ainsi que la brique "Compte Unique du Territoire (CUT)" qui va permettre à tout Grand Lyonnais de s'identifier sur nos accès services dématérialisés. Ces deux modules sont en interaction très forte, puisque l'un dépend de l'autre. Donc il n'est pas opportun d'avoir deux marchés distincts, d'où cette proposition couplée sur les solutions Publik et Authentik.

Le dossier n° CP-2017-1764 concerne la prise de vue aérienne, pour faire des Modélisations Numériques Terrain. Nous réalisons tous les trois ans une prise de vue aérienne, ce qui permet de construire ce que l'on appelle une "orthophoto", ainsi que de récolter des données 3D, qui sont d'ailleurs l'une des spécialités de notre Métropole dans la donnée. Ces données sont partagées par l'ensemble des métiers de la Métropole. Nous devons avoir des données renouvelées constamment. Et c'est pour cette raison que nous avons ce renouvellement tous les trois ans, pour faire cette capture photographique. La dernière datait du printemps 2015, et ce marché va permettre de réaliser une prise de vue au printemps 2018.

Le dossier n° CP-2017-1766 concerne une solution de maintenance d'Autorisations sur les Droits de Sols (ADS). Il s'agit d'un marché de maintenance éditeur. Donc un marché négocié sans mise en concurrence. L'ADS concerne principalement les permis de construire et les certificats d'urbanisme. Le système utilisé par la Métropole, mais aussi par les communes, ainsi que par le service ADS mutualisé de la Métropole réalise des prestations pour le compte de certaines communes notamment. Il est l'objet de ce dossier.

Le dossier n° CP-2017-1785 concerne un avenant au contrat qui nous lie sur un projet d'importance sur le quartier Lyon Confluence. Il s'agit du projet Lyon Living Lab Confluence, qui a dernièrement été rebaptisé "Eurêka Confluence". Il concerne un démonstrateur urbain à très grande échelle, comprenant différents volets. Dans le cadre de notre construction de la ville du futur, cet avenant n'a pas d'impact financier. Il comprend les mêmes droits et votes pour notre participation à un comité de suivi.

Le dossier n° CP-2017-1788 concerne une expérimentation que nous lançons également sur le quartier Lyon Confluence, qui a fait l'objet aujourd'hui d'un article dans Le Progrès, au profit de la société Charvet Digital Media. Elle va pouvoir ainsi tester in situ un dispositif dynamique d'affichage, de panneaux. Il s'agit de "I-Girouette", au nombre de quinze, qui vont être installées dans ce quartier pour transmettre des informations en temps réel, notamment sur la vie du quartier, mais également des informations de mobilité. Ce dispositif s'appuie sur notre plate-forme de données. Il a testé en amont dans le Living Lab Tuba qui se trouve à La Part-Dieu, avant ce passage à l'échelle. Cette expérimentation permet aussi à l'une de nos entreprises locales de pouvoir faire un test d'usage auprès de citoyens utilisateurs et avoir une vitrine sur des solutions qui vont lui permettre aussi de se développer, notamment à l'international. Charvet était notamment présent sur la réception d'une délégation que nous avons eue à Dubaï aux côtés d'Alain Galliano. Cette expérimentation alimente également notre réflexion sur l'éditorialisation de l'espace public.

Le dossier n° CP-2017-1789 concerne un partenariat proposé avec le Centre d'études et d'expertises sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement du territoire (CEREMA), pour bénéficier de l'expertise de ce centre en matière de mesures de la qualité des données, et notamment permettre d'avancer sur des solutions concernant la qualité de l'air. C'est un partenariat gagnant-gagnant qui permet : à nous, d'améliorer la qualité de nos données ; et au CEREMA, d'éprouver leurs méthodes d'amélioration sur la qualité des données.

Voilà. Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente DOGNIN-SAUZE.

M. LE PRÉSIDENT : Avant de nous quitter, juste un petit mot. Nous sommes en train de distribuer, comme nous l'avons dit tout à l'heure en début de réunion, les arrêtés. Dire aussi, sur la Commission permanente, que nous aurons peut-être tout à l'heure, au cours du débat sur le compte administratif, quelques questions sur la PPI.

C'est important de dire, en particulier pour celles et ceux qui viennent pour la première fois à la Commission permanente -et qui, je n'en doute pas, ont lu tous les rapports dans le détail, les uns après les autres, dans la nuit qui vient de s'écouler-, que les 64 décisions prises ici sont liées intimement à la PPI, au déploiement de la PPI. C'est important de le dire. Je disais tout à l'heure l'importance des garanties d'emprunts sur les logements sociaux et, de la même façon, sur la PPI : la PPI avance, certes, à travers des décisions en Conseil, mais elle avance aussi à travers des décisions en Commission permanente.

Voilà ce que je voulais vous dire, vous remercier pour la tenue de cette première réunion. Je donne rendez-vous aux maires qui sont là, s'ils l'avaient oublié, puisque nous avons une Conférence des Maires liée au plan local d'urbanisme et de l'habitat (PLU-H) à 11 heures. Et, bien sûr, au Conseil à 14 h 30. J'oubliais une chose : avant de partir, nous allons faire une grande photo, puisque nous sommes nombreux, sur les escaliers, là, tout de suite, en sortant. Vous avez encore le temps d'ajuster les cravates, etc.

La séance est levée à 10 heures 05.

Conformément à l'article 48 du règlement intérieur du Conseil de la Métropole, le présent procès-verbal a été arrêté le : 3 octobre 2017.

Le Président,

La Secrétaire de séance,

David Kimelfeld

Sarah Peillon
